Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 15

Artikel: Hommes et femmes sont égaux en droit civil : attention de ne pas succomber aux petites tentations lourdes de conséquences... ! : [1ère partie]

Autor: R.Sch.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269932

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. - Genève
Retour : 8, rue Pradier, Genève

Bibliothèque Publique
et Universitaire de
GENÈVE

1962 - 1963

22 JAN. 1962

FEMMES SUISSES
ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Rédactr. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 28 09

Administration :
Mlle H. Zwahlen
8, rue Pradier, Genève
Tél. (022) 32 47 57

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7,—
Etranger Fr. 7,75
y compris
les numéros spéciaux

Chèques post. I. 11791

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

20 janvier 1962 - N° 15

50e année

ANTICIPATION

Vint à passer un jour, au creux du monde en [transes,
Un oiseau flamboyant, si étrange et si grand
Que son corps déployé comme une croix im- [mense
Creusait dans le ciel blême une rose des vents.

Alors on vit ramper sur tous les paysages
Un frisson de terreur qui les décolorait
Et l'aube du néant, lèvre exsangue de rage,
S'ouvrit pour exhaler son ultime secret.

Et les quatre horizons vomirent des fumées,
Et la terre devint un cratère béant
Au fond duquel tombaient les villes enflam- [mées
Et des chaos de chair criant humainement.

Quand tout fut bien détruit et réduit au [silence,
On entendit planer au-dessus du charnier
La voix de Dieu qui fit, terrible de sentence :
« Je vais pouvoir songer au Jugement der- [nier ! »

Luce Péclard

Hommes et femmes sont égaux en droit civil

Attention de ne pas succomber aux petites tentations lourdes de conséquences...!

Pour bien des femmes, le tentateur se présente sous l'aspect jovial d'un commis voyageur prolixe et insistant. Presque toujours, son coup de sonnette vous dérange à un moment très inopportun, alors que le travail vous presse, qu'il est l'heure de partir pour le bureau, de mettre le dîner sur le feu ou de coucher bébé. Si vous n'êtes pas de celles qui, après avoir dit non, sont capables de fermer la porte sans façon au nez du visiteur importun, tous vos efforts polis pour vous en libérer demeureront vains. Il ne bouge pas d'un pouce, parle, parle... et le voici soudain dans votre appartement, une valise ou une serviette ouverte devant lui, en train de montrer un appareil, de déployer des prospectus ou des échantillons, bref, faisant miroiter devant vous un objet que, selon lui, vous devriez absolument posséder. C'est l'aspirateur à poussière soit-disant le plus perfectionné, le mélangeur-pétrisseur le plus raffiné, une machine à tricoter merveilleuse, un cours de langue nécessaire à votre culture, des livres qu'il faut avoir lu pour faire son chemin dans la vie, des revues avec ou sans assurance, des produits de beauté ou de nettoyage. Tout est là, à votre disposition. Vous n'avez même pas à débourser quoi que ce soit immédiatement. Vous payerez « plus tard », « en plusieurs fois », « à votre convenance »... Il n'y a qu'un petit bulletin, un rien, à signer. Ce n'est qu'une formalité... Tout ce texte en lettres minuscules, serrées, qui figure au pied ou au verso du bulletin, vous ne le lisez pas, on ne vous en laisse pas le loisir et vous n'insistez pas. Le représentant parle, plaisante, fait mille promesses, vous rassure : mais oui, la livraison ne se fera que dans 2, 6 ou 8 mois... mais bien sûr, vous n'aurez pas l'obligation de garder l'appareil s'il ne vous donnait pas satisfaction, ...naturellement, si votre mari n'est pas d'accord, la maison annulera la commande...

Ces belles dames du temps jadis, touchantes, la taille fine, le pied menu, mais cultivées, audacieuses, au cœur ardent et fier, les connaissez-vous ? Le feuilleton, dont nous commençons la publication en page 5, vous apprendra beaucoup de choses sur leur compte...
Cliché « Gazette Swissair »

D'une vague inquiétude...

Votre résistance fond. Vous cédez peu à peu à la tentation de profiter de l'occasion. Vous finissez par croire vous-même ne plus pouvoir vous passer de l'objet qui vous est offert. Et puis le temps passe, vous avez à faire et voudriez en finir. Alors, finalement, vous vous décidez et signez. Dès ce moment-là, tout va étonnamment vite. En quelques secondes, carnet de commande, valise ou serviette sont refermés et le voyageur de commerce, tout souriant, prend congé. Derrière la porte qui vient de se refermer sur lui, déjà, les doutes commencent à vous tourmenter. Vous prenez le double du bulletin de commande (si, par chance, vous en avez reçu un) et vous vous mettez enfin — trop tard — à lire les conditions de cette commande. Le plus souvent vous découvrez des clauses bien inquiétantes, comme par exemple celle que le prix doit être payé avant la livraison, que l'envoi se fait contre remboursement, que, en cas de non-paiement du premier acompte, à l'échéance, le prix total peut être exigé tout de suite, que, en cas de litige, c'est le juge de Zurich, Berne ou Lugano qui est compétent, etc., etc., par contre, vous ne trouvez pas trace des arrangements verbaux pris avec le commis-voyageur. Bien au contraire, souvent, le bulletin de commande contient la mention que tous arrangements ou conditions autres que ceux figurant sur le dit bulletin n'ont aucune valeur ! Vous vous rassurez vous-même en vous rappelant que le représentant était si gentil et honnête, que vous n'avez certainement rien à craindre.

... à la réalité

Les difficultés réelles commencent, lorsque, après réflexion vous réalisez que l'engagement pris va grever trop lourdement votre budget, lorsque l'appareil ou la marchandise livrée ne répondent pas à ce que vous en attendiez sur la base des explications fournies par le voyageur, lorsque votre mari déclare n'être pas d'accord avec cette commande et ne pas vouloir la payer. Le voyageur auquel vous essayez de téléphoner, comme par miracle n'est jamais là. La maison qu'il représente agite sous votre nez le bulletin de commande et se prévaut de ses clauses qu'en signant, vous avez acceptées. L'agent d'affaires ou

(Suite en page 4)

A nos abonnés

Tous nos remerciements aux abonnés qui, répondant à l'appel paru dans le numéro de novembre, ont versé le montant de 1962. Un chaleureux merci à toutes les personnes qui y ont ajouté des vœux et des éloges à la rédaction, ainsi qu'à celles qui ont arrondi la somme.

Nous mettrons des remboursements à la poste dans le courant de février pour les retardataires qui voudront bien leur faire bon accueil. Nous comptons sur leur fidélité et les remercions d'avance.

L'administratrice

Sommaire

Page 2 : Ristourne et textile
Page 3 : Après les élections communales
Page 5 : Les tâches de la mère au foyer
Page 6 : Tintin parmi nous
Les gaîtés de l'assurance-maternité

Votre maison de classe
consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

Bon Genie
34, Marché NOUVEAUTÉS Tél. 25 62 00

Extrait vitamineux
Bévita
pour assaisonner et tartiner

Levure vitamineuse
Bévita
sous contrôle de l'Institut des vitamines